

Bulletin -1-  
septembre 2016

**Secrétaire académique**

Catherine Lesueur  
snies.limoges@gmail.com  
Collège André Fargeas  
Lubersac  
05.55.73.55.99  
ou  
07.82.03.27.52

**Trésorière**

Annie Néquier  
Collège Bernard De Ventadour  
Limoges  
05.55.06.30.30  
Poste : 310

**Secrétaire départementale  
Haute Vienne**

Yveline Raynaud-Boos  
Lycée Jean Giraudoux  
Bellac  
05.55.60.93.79

**Secrétaire départementale  
Adjointe Haute Vienne**

Ginette Saumet  
Collège Firmin Roz  
Limoges  
05.55.35.13.01

**Secrétaire départementale  
Corrèze**

Valéry Noutary  
Collège « la prairie »  
Meymac  
05.55.46.03.40

**Secrétaire départementale  
Creuse**

Catherine Lesueur



*Voilà déjà une nouvelle rentrée de faite*

*Nous espérons que ce temps estival a été profitable pour vous tous et toutes.*

*L'actualité mondiale, nationale et régionale n'a pas été des plus réjouissantes ces temps ci, aussi nous sommes de tout cœur avec ceux et celles qui en ont pâtis.*

*Le SNIES est à nouveau présent pour cette année 2016-2017 auprès de vous. Il espère avoir de nouveaux soutiens d'une part par les adhésions mais également par une présence effective pour nous aider à relever de nouveaux challenges !*

*Bonne rentrée à tous et à toutes  
A bientôt lors de diverses réunions*

*Bien sincèrement  
Catherine*



*Le Snies ne se joindra pas à la manifestation prévue le 29 septembre  
Ce type d'action nous semble prématuré, toutefois, nous ne l'excluons pas au regard de l'évolution de l'actualité concernant notre profession ·*

*Je rappelle qu'un sondage à été réalisé au printemps afin d'avoir L'avis des 24 académies : 14 ont répondu NON*

*05 ont répondu OUI dont le limousin*

*05 n'ont pas donné de réponses*



*Audience au Ministère Education Nationale le 22 juillet 2016*

*Pendant que nous savourions notre repos bien mérité..... Le SNICS et le SNIES UNSA Education se sont rendus au Ministère de l'Education Nationale  
Il a été demandé au Cabinet de la Ministre, d'imposer à tous les Recteurs L'application stricte de l'arrêté du 03 novembre 2015, définissant une visite médicale au cours de la 6 ème année·*

*Pour faciliter celle-ci, une convention avec le Ministre de la Santé est en cours pour rapprocher la médecine de ville à la médecine scolaire*



*Nos Missions ! ... Nos Missions ???*

*Nous attendons avec impatience la 1ère réunion de service qui nous permettra de connaître la politique de santé demandée par notre Recteur· (22 septembre en Creuse ; 27 septembre en HV ; 03 octobre pour la Corrèze)*

*Nous espérons que tout le travail effectué en amont apportera satisfaction et permettra à chacune et chacun d'entre nous d'exercer notre profession dans le respect de la circulaire des missions de novembre 2015·*

*Nous vous rappelons que pour le SNIES, un rendez vous « santé » à chaque cycle nous semble souhaitable·*

*Cycle 1 : GS visite médicale de la 6ème année*

*Cycle 2 : DI en fonction des besoins en CP et un dépistage plus large en CE2*

*Cycle 3 : Dépistage Infirmier de la 12 ème année*

*Au niveau des lycées c'est à l'infirmière(ier) d'évaluer les besoins*



*Vous allez être destinataire d'un flash spécial « Retraites »  
Une pétition est en cours pour soutenir le pouvoir d'achat et le niveau de vie des retraités·*

*Une manifestation aura lieu le mardi 20 septembre 2016*

*Nous comptons sur vous pour soutenir ces actions*



## *RIFSEEP...*

*Bientôt les groupes de travail dans chaque académie vont débiter !*

*Cela devrait être effectif le 1er avril 2017 !!!*

*Le ministère de l'EN s'est engagé pour qu'il n'y ait pas d'interruption de paiement lors de ce passage IFTS /RIFSEEP. (voir transmission n°79)*

*Le rapport sur la santé à l'Ecole n'ayant pas fait l'objet d'arbitrage , il n'est donc pas encore rendu public.*

*Il nous est interdit de présager d'une éventuelle décentralisation que le Ministère exclut d'ores et déjà totalement de ses projets*

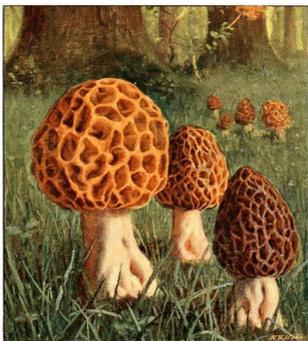
## *Le Pass éducation enfin étendu !*

*L'annonce de la Ministre de l'extension du Pass à tous les personnels de l'EN vient répondre à une exigence que nous portons depuis 2012*

*Certains et certaines d'entre nous en bénéficiaient déjà sous couvert d'une « tolérance ».*

*Aujourd'hui c'est une reconnaissance et une avancée vers l'égalité de dignité des différents personnels de l'Education*

*Je rappelle que ce Pass permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux.*



*Nous vous remercions pour l'attention que vous aurez porté à ce petit bulletin  
Nous sommes "ouvertes" à tous conseils pour l'améliorer et attendons vos propositions*

*Pour les collègues syndiqués(es), nous vous remercions de votre soutien  
Pour les collègues "sympathisants (es)" nous vous invitons à franchir le pas  
Pour les nouveaux et nouvelles, à nous rejoindre !.....  
le syndicat se mobilise pour vous.....mais ne peut fonctionner sans vous !*

*Le Bureau,*

*C.Lesueur, Y. Raynaud-Boos, V.Noutary, G.Saumet*

*si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages ou bulletins faites le nous savoir*

## Je me syndique au SNIES



Je reçois les publications du SNIES « *transmissions* », de l'UNSA Education « *éduc mag* » et de l'UNSA « *Unsa mag* » et des informations ponctuelles par messagerie électronique



SNIES  
transmissions



UNSA Education  
éducMag



UNSA  
UNSA Mag

### La cotisation syndicale est déductible de mes impôts

**Imposable**, 65% de mon adhésion est déduite du montant de l'imposition.

**Non imposable**, 66% de mon adhésion m'est reversée par le centre des impôts.

*Le SNIES UNSA Éducation n'a que pour financement les seules cotisations de ses adhérents.*

**vous trouverez en pièce jointe le bulletin d'adhésion**

